



Refus de paiement de la part de mon mari

Par **leacine_old**, le **01/08/2007** à **13:38**

Bonjour

Séparée depuis 11 mois, nous sommes passés devant le JAF où nous avons signé le PV de non-conciliation.

Sur celui ci est demandé :

- le remboursement en partage d'un crédit à la consommation (FINAREF).

Il refuse depuis deux mois de me verser ce remboursement d'un montant que vous trouverez dérisoire soit : 22.50 €.

Puis-je me retourner en portant plainte où dois-je en informer en premier recours mon avocat ?

Vu mon petit salaire avec lequel je fais face à toutes les frais, j'en ai marre de rembourser les entorses causés par mon futur ex suivant ses envies.

Je vous en remercie par avance.

Leacine

Par **Upsilon**, le **01/08/2007** à **13:49**

Bonjour et bienvenue sur notre site !

Votre ex mari ne rempli pas ses obligations, il faut en avertir votre avocat qui lancera une procédure d'execution forcée à son encontre.

Cordialement,

Upsilon.